



Communiqué du Conseil municipal

Projet «Nouvel hôpital» – Votation municipale du 25 avril 2021

Pour le vote sur le crédit d'étude concernant le projet de construction du nouvel hôpital à Brügg, le Conseil municipal a prévu d'organiser une assemblée communale en mars 2021. Compte tenu du plan de protection à respecter en raison de la pandémie, il n'y a pas assez de place dans les deux halles de la salle polyvalente «MZA Erlen» pour le nombre d'ayants droit au vote attendus pour cette assemblée.

En raison du coronavirus, la Préfecture de Bienne continue d'offrir la possibilité d'organiser des votations communales aux urnes.

Pour ces raisons, le Conseil municipal a décidé d'organiser une votation aux urnes en lieu et place d'une assemblée communale, le dimanche 25 avril 2021, dans l'intention de n'exclure personne de la votation (personnes à risques et celles qui ont, en principe, des craintes d'être contaminées).

Par cette décision, le Conseil municipal est conscient que les échanges importants lors des assemblées juste avant la votation ne seront pas possibles. Toutefois, les circonstances ne permettent pas d'autre moyen que le vote aux urnes. La publication officielle concernant l'organisation de la votation sera faite en temps utile.

Brügg, en février 2021

Le Conseil municipal

Secrétariat communal de Brügg

Beat Heuer, secrétaire communal

Brügg, le 8 février 2021